



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 4090

Texte de la question

MANIFESTATIONS

M. le président. La parole est à M. Michel Piron, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Michel Piron. Monsieur le Premier ministre, alors que notre pays est en situation d'état d'urgence, les désordres s'accumulent et se multiplient à travers des manifestations, dont l'exemple de l'hôpital Necker est malheureusement la pire des illustrations.

Pour la seule journée du 14 juin, vingt-neuf membres des forces de l'ordre auraient été blessés selon la préfecture de police de Paris. Au nom du groupe UDI, je tiens d'abord et à nouveau à rendre hommage à ces policiers et gendarmes (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants, du groupe Les Républicains, du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste*) sur-sollicités et au bord de l'épuisement. Qui peut comprendre alors que l'état d'urgence autorise encore des manifestations qui augmentent, voire génèrent, l'insécurité ?

Plusieurs députés du groupe de l'Union des démocrates et indépendants. Très bien !

M. Michel Piron. Monsieur le Premier ministre, vous avez contribué par votre indécision à ce que l'état d'urgence appelle maintenant l'urgence de l'État !

Un député du groupe de l'Union des démocrates et indépendants. Très bien !

M. Michel Piron. Monsieur le Premier ministre, quelle est donc aujourd'hui votre décision ? Autoriserez-vous, oui ou non, de nouvelles manifestations ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, d'habitude, par votre positionnement dans l'hémicycle et par la finesse de votre pensée (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*), vous êtes toujours, comme le disait Tocqueville, « violemment modéré ».

Je pense que, sur ce sujet, l'esprit de pondération et la nécessité de respecter en chaque circonstance les principes de droit doivent constituer notre boussole. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains. - Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Je voudrais rappeler les principes qui ont présidé à l'action du Gouvernement. Premier point : l'état d'urgence ne permet pas d'interdire des manifestations, comme l'a rappelé le Conseil constitutionnel dans une décision récente, sauf à ce que des circonstances particulières tenant à la mobilisation des forces de l'ordre sur d'autres fronts le justifient.

M. Guy Geoffroy. Et les casseurs ?

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Deuxième point : je vous rejoins pour condamner avec la plus grande fermeté les actes qui se sont produits à l'occasion de la manifestation de mardi.

M. Guy Geoffroy. Il est temps !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Des hordes de casseurs s'en sont prises à des bâtiments publics, à des biens et à des policiers qui, en raison de l'uniforme qu'ils portent, incarnent le droit.

Voilà pourquoi je ne peux pas, en responsabilité, accepter que, sans condition, des rassemblements ou des manifestations aient lieu à Paris, conduisant des manifestants à se trouver exposés, des biens à se trouver exposés et des policiers à être de nouveau attaqués.

Je ne peux pas accepter non plus que l'on continue, sur ces sujets, à mettre en cause les forces de l'ordre (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*)...

M. Christian Jacob. Mais non ! Ce ne sont pas elles que l'on met en cause !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. ...alors qu'il y a eu, au cours des dernières semaines, 550 blessés parmi les forces de l'ordre qui ont protégé des biens et des services publics.

C'est la raison pour laquelle, alors que les forces de l'ordre sont confrontées, comme le pays, à la menace terroriste élevée que l'on connaît, j'appelle les organisations syndicales à la responsabilité et à accepter les propositions que nous leur faisons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Un député du groupe Les Républicains. Au boulot !

Données clés

Auteur : [M. Michel Piron](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4090

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juin 2016](#)